

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, vendredi 21 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MIGNAT, Maire.

Date de la convocation : 17 juillet 2023.

Présents : Mme Carine Le Lourec, Mme Sandra Zographos, Mme Véronique Jourdan, M Jean-Paul Mignat, M. Jean-François Blum, M. Éric Laville, M. Laurent Le Moing, M. Lieurade, M. Michel Nadal

Absents excusés : M. Michel Delpech (pouvoir à M Éric Laville), M. Basile Rousseaux (pouvoir à M. Jean-François Blum)

Secrétaire de séance : M. Michel Nadal

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) La poste : nouveaux horaires à valider
- 2) Subventions aux associations (Michel Nadal)
- 3) Cantine scolaire : organisation cantine (Sandra Zographos)
- 4) Stationnement dans l'enceinte de l'Abbaye, stops à l'école, etc
- 5) Entretien du verger
- 6) Le « pré de Pierrette » son devenir, composteur à aménager.
- 7) Gobelets réutilisables (Sandra Zographos)
- 8) Projet participatif d'intérêt collectif : espace jeux ? abri pèlerin ? (Jean-François Blum, Véronique Jourdan)
- 9) DETR pompe à chaleur
- 10) Plaintes déposées par la commune
- 11) Référent déontologue
- 12) Réseau cuivre
- 13) Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- 14) Organisation d'un concours de meute (Éric Laville)
- 15) Questions diverses

14) Organisation du concours de meute

Le secrétaire de l'association St Hubert des Chasseurs de Marcilhac fait part du projet d'organisation les 16 et 17 mars 2024 d'un concours de meutes de chiens courants (4 meutes de 8 chiens par jour). Ce concours sans fusil se déroulerait sur plusieurs hectares à Marcilhac et sur les communes voisines. La salle des fêtes et la place de la commune serviraient de points de rencontre et d'animation pendant ces 2 journées (restauration, buvette, exposition des chiens, etc), entre 100 et 150 personnes pourraient être présentes chaque jour. Les membres du Conseil se prononce favorablement à l'accueil de cette manifestation.

1) La poste nouveaux horaires

Les horaires en juillet et août sont les suivants 9h à 12h30 du lundi au vendredi.

Pendant le reste de l'année du lundi au vendredi 9h à 11h30 et mercredi 10h30 à 12h30

Les membres du Conseil valident ces horaires.

2) Subventions aux associations

Pour rappel, le montant de l'enveloppe financière votée au Budget Primitif 2023 pour les subventions aux associations s'élève à 2 000€.

Seules les associations ayant transmis les documents demandés pourront recevoir une subvention de la part de la collectivité (compte rendu AG, budget). Cette année 17 associations ont fait une demande auprès de la commune.

Le Maire rappelle que pour respecter les lois relatives à la prise illégale d'intérêt et au trafic d'influence, les conseillers membres d'une association(eux ou l'un de leurs proches) devront quitter la séance lors des débats et du vote concernant celles-ci.

Sous réserve que le quorum reste atteint, le vote s'établira à la majorité des conseillers restants.

Les membres du Conseil votent à l'unanimité les montants suivants :

La Route du Célé, augmentation de la subvention de l'année dernière de 50 à **100€**

AESM, reconduction de la subvention de l'année dernière **300€**

Amis de l'Abbaye, reconduction de la subvention de l'année dernière **300€**

Pétanque Marcihacoise, augmentation de la subvention de l'année dernière de 100 à **200€**

APE vallée du Célé, reconduction de la subvention de l'année dernière **150€**

Comité des fêtes de Marcihac, augmentation de la subvention de l'année dernière de 300€ à **400€**

Club des Aînés, reconduction de la subvention **100€**

Sauvegarde du Célé, reconduction de la subvention **100€**

Oltterra, le quorum n'étant pas atteint, le vote est remis à un prochain Conseil Municipal

FNACA, pas de subvention l'an dernier, subvention d'un montant de **50€** cette année

L'enveloppe financière de 2 000€ étant atteinte, les membres du Conseil décident de ne pas donner suite aux autres demandes : Prévention Routière, Quercy énergie, Secours Populaire, AFTC Coeur du Causse, Sapeurs-Pompiers Ukraine,

En ce qui concerne l'Association Départementale des Secrétaires de Mairie, il est décidé d'accorder une subvention de **50€** et d'augmenter pour cela le montant de l'enveloppe soit 2 050€. Il est également proposé de déposer une urne sur le comptoir du secrétariat de la Mairie avec le courrier de l'ADSM afin que les Marcihacois puissent participer à une cagnotte au profit de l'ADSM.

3) Cantine scolaire

Le service vétérinaire a fait une visite des locaux de l'école avant les vacances. N'ayant pas encore de compte rendu, Véronique Jourdan propose de rappeler rapidement ce service afin de connaître la date d'envoi et les préconisations demandées, afin de préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions. Certains élus se disent préoccupés par la charge de travail à venir pour le personnel communal (une trentaine de repas par jour à préparer à partir de septembre). Il est décidé de créer un groupe de travail pour réfléchir aux problèmes d'organisation et d'aménagement de la cuisine.

4) Stationnement dans le bourg

Monsieur le Maire fait part de son souhait de prendre un nouvel arrêté réglementant le stationnement dans le bourg ainsi qu'à l'intérieur de l'Abbaye.

5/6) Entretien du verger

Le dernier entretien du verger s'est déroulé à petit effectif, il semble difficile de mobiliser des bénévoles sur cette action. Il paraît nécessaire de relancer une dynamique autour de ce projet auquel il conviendrait d'ajouter l'aménagement du « pré de Pierrette ». Un groupe de travail constitué de Jean-François Blum, Sandra Zographos et de Véronique Jourdan propose d'y réfléchir en essayant d'y associer l'association Oltterra s'ils sont intéressés.

7) Projet participatif d'intérêt collectif

Plusieurs membres du Conseil proposent de se réunir afin de définir les contours d'un projet qui pourrait être la création d'un abri pour pèlerins.

8) Gobelets réutilisables

Sandra Zographos se propose de faire établir des devis pour la fabrication de gobelets en plastique à l'effigie de Marcihac qui seraient utilisés pour les manifestations communales et/ou associatives. Michel Nadal propose de demander également pour des petits verres à vin.

9) DETR pompe à chaleur Mairie

Monsieur le Maire indique - qu'une aide de la DETR de 30 % sur le montant de 27 000€ HT a été obtenue, mais que la subvention du département est en attente.

10) Plaintes

Monsieur le Maire fait état de nombreuses plaintes déposées ces dernières semaines par la commune et des particuliers concernant des vols et dégradations, notamment au cimetière, des chiens errants, des tags.

11) Référent déontologue

La commune doit choisir parmi 3 propositions un déontologue « attitré » qui pourrait intervenir si besoin à Marcilhac. Avant cela il faut que celui-ci accepte. Nous sommes en attente de réponse.

12) Réseau cuivre

Orange annonce la fin du réseau cuivre en date de 2026/2027.

13) Adhésion association Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire charge Henri Paul Lieurade d'étudier l'opportunité pour la commune d'adhérer à l'association Fondation du Patrimoine.

14) Divers

Les membres du Conseil donnent leur accord afin de participer au travail entrepris par le CDG46 pour une étude sur la protection sociale complémentaire pour le personnel communal, qui sera bientôt obligatoire pour toutes les collectivités.

La séance est levée à 20h25